

BULLETIN DES AMIS
DE
"SOURCES CHRÉTIENNES"

Nous vous proposons ici les deux Rapports présentés au Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale de l'Association en février dernier.

RAPPORT MORAL

Notre dernier Bulletin (novembre 1971, n° 25), a provoqué chez les membres de l'Association et tous ceux qui s'intéressent à « Sources Chrétiennes » une juste émotion. Et un certain nombre de nos Amis se sont aussitôt mis en campagne pour trouver de nouveaux adhérents comme pour obtenir des subventions. Des deux côtés, des résultats ont été obtenus. Donnons quelques précisions :

a) le nombre de nos adhérents a augmenté, depuis un an, de 35, parmi lesquels 19 nouveaux bienfaiteurs.

Chiffre total des membres de l'Association : 239, membres adhérents 152, membres bienfaiteurs 68, membres fondateurs 19 ;

b) quelques subventions - et, il faut bien le dire, en général assez modestes - nous sont venues de quelques Sociétés industrielles ou financières. Mais c'est un fait exceptionnel : le « Mécénat industriel » en France reste, on le sait, assez restreint, à la différence de ce qui se passe en Allemagne ou aux Etats-Unis. Sans nous attarder sur l'analyse de cette situation, disons seulement que notre Association, malgré sa qualification « d'utilité publique », ne peut bénéficier, à cause surtout de son nom propre, que d'un mécénat de chrétiens, qui comprennent l'utilité et la portée de la Collection « Sources Chrétiennes ».

D'autre part, qu'une publication comme « Sources Chrétiennes » ait besoin d'un mécénat (celui de l'Etat ou un autre), la question évidemment peut être discutée. Nous l'avons examinée maintes et maintes fois, et depuis longtemps. Nous l'avons fait encore tout récemment avec des représentants hautement qualifiés du C.N.R.S. et de la Caisse Nationale des Lettres et avec notre éditeur. A priori, on peut s'imaginer que la Collection « Sources Chrétiennes » devrait trouver assez de lecteurs pour se suffire financièrement, sans même avoir besoin d'« avances » ; mais, dès qu'on passe en revue les diverses conditions de la fabrication et du marché du livre, on s'aperçoit que les frais sont tels et les motivations d'achat pour des volumes de cette tenue intellectuelle et scientifique si difficiles à susciter qu'il ne faut pas compter sur un élargissement rapide et considérable de la vente pour couvrir immédiatement les frais engagés. Combien d'adultes sont capables aujourd'hui, au milieu de tant d'autres incitations, de vouloir aborder une lecture sérieuse et d'apparence austère ?

Faut-il encore rappeler les deux projets (allemand et américain) de diffuser une édition de « Sources Chrétiennes » en langue allemande et en langue anglaise ? Il sont assez récents et tous deux ont avorté précisément à cause des difficultés financières que révélait une étude prospective du marché.

Quant au prix de nos livres, c'est une question dont nous nous préoccupons sans cesse depuis longtemps et presque autant que notre éditeur. On sait que dans leur catégorie - ouvrages de fond, à vente lente, mais durable - ce prix reste modéré. Des ouvrages de cette sorte ne se jettent pas à la poubelle comme les journaux et les magazines, après qu'on les a lus ou au moins rapidement feuilletés.

**

Il est bien évident que ce n'est pas l'espoir d'un succès d'actualité, ni même d'un succès actuel, qui nous fait poursuivre notre difficile entreprise, mais bien le souci de répondre à un impératif, qui intéresse la vie de l'esprit autant qu'il est essentiel à la permanence de la Tradition chrétienne, et plus que jamais au moment où les confessions chrétiennes se préoccupent de renouvellement et de rajeunissement. Il faut permettre aux hommes de notre époque l'accès à tout ce qui représente la Tradition écrite du christianisme : il y a plus d'un siècle, l'abbé Migne publiait à Paris en latin et en grec (sans traduction française) les quelque 400 volumes de sa Patrologie, collection unique au monde et encore maintenant indispensable. N'est-il pas urgent, quand ceux qui lisent couramment le latin ou le grec deviennent rares, de fournir des traductions sûres, établies sur une édition rigoureusement scientifique ?

On nous permettra, en terminant, de citer un mot du Pasteur C. Westphal à propos de la Semaine de l'Unité (en 1957) : Si nous ne travaillons aujourd'hui que pour les siècles à venir, il suffit que nous puissions le faire, selon l'admirable expression de Rimbaud, « armés d'une ardente patience ».

Nous tenons à redire toute notre reconnaissance à ceux qui comprennent notre tâche et notre effort, qui les font leurs soit par leur collaboration scientifique soit en soutenant financièrement l'Association ou en procurant son accroissement.

Publications de l'année 1971

Nous avons publié 14 nouveaux volumes, parmi lesquels 11 « avec le concours du C.N.R.S. », et cela en vertu de contrats antérieurs à l'année 1971. Pour 8 d'entre eux, l'Association a fait également de son côté des avances à notre éditeur (voir ci-dessous, Rapport financier : Dépenses).

Il faut ajouter 7 rééditions, dont l'une représente une refonte quasi totale de la première édition (n° 28 bis). Ces 7 volumes ont bénéficié pour une grande part de l'aide de la Caisse Nationale des Lettres et, pour une part moindre, de celle de l'Association (voir Rapport financier).

Publications de l'année 1972

Finalement, le C.N.R.S. a bien voulu reprendre - mais dans une mesure encore plus limitée et dans des conditions beaucoup moins favorables qu'auparavant pour notre éditeur - les « avances » pour publications. Depuis janvier, quatre nouveaux contrats ont été signés.

Heureusement, quatre ouvrages bénéficient d'une aide analogue de la C.N.L. (Caisse Nationale des Lettres), qui, une fois de plus, manifeste son estime pour notre Collection. Nous lui en sommes très reconnaissants.

RAPPORT FINANCIER

Budget de l'exercice 1971

RECETTES DE L'ASSOCIATION

A) Ordinaires :

Cotisations	24.421,01 F
Subventions et dons	15.850,55
Droits d'auteur	3.939,17
Intérêts bancaires	1.713,21
Participation de l'éditeur	31.320,78
Dons pour envois gratuits	1.600,00
Legs Geoffroy (droits d'auteur 1970)	6.037,58
Subventions remboursables	33.000,00

117.882,30 F

B) Publications :

Remboursements d'avances par l'éditeur	96.152,76 F
--	-------------

214.035,06 F

DÉPENSES ASSURÉES PAR L'ASSOCIATION (pour une partie du fonctionnement de l'Institut des Sources Chrétiennes)

A) Ordinaires :

Salaires et charges sociales	104.004,01 F
Aide à collaborateurs (livres, microfilms, etc.)	2.669,38
Livres pour Amis de S.C.	9.081,77
Livres pour envois gratuits	1.600,00
Assurance	623,10
Bulletins et imprimés	393,60
Divers	332,00
Frais bancaires	33,27
Participation aux frais généraux pour l'immeuble	12.000,00

130.737,13 F

B) Publications :

Avances à l'éditeur	83.000,00
---------------------------	-----------

213.737,13 F

Balance de l'exercice 1971

Avoir au 1 ^{er} janvier 1971		Solde au 31 décembre 1971 :	
— Banque	30.365,88 F	— Banque	3.351,13 F
— Caisse d'Épargne	14.325,48	— Caisse d'Épargne	21.323,97
— C.C.P.	14.550,51	— C.C.P.	34.864,70
	<hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>		<hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
	59.241,87 F		59.539,80 F
Recettes 1971	214.035,06 F	Dépenses 1971	213.737,13 F
	<hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>		<hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
	273.276,93 F		273.276,93 F

Les tableaux ci-dessus appellent les remarques suivantes

1° Parmi les recettes, les cotisations n'augmentent pas autant que nous le souhaiterions. Un nouvel effort pour recruter des adhésions est indispensable : ainsi que nous le disions déjà l'an dernier, non seulement l'aide apportée par le C.N.R.S. n'est pas revenue au montant atteint il y a quelques années (1968-1969), mais au contraire elle diminue nettement sur certains chapitres. C'est donc sur l'Association que nous devons compter de plus en plus pour assurer la vie et le maintien à son niveau actuel de la collection « Sources Chrétiennes ».

2° En 1971, quelques subventions sont venues encore nous aider, mais il s'agit chaque fois de gestes exceptionnels, obtenus après beaucoup de démarches et qui ne sont pas tous destinés à se renouveler.

3° La participation de l'éditeur est moindre que l'année dernière, le nombre de volumes publiés en 1970 ayant été relativement réduit (sept). Mais elle va très probablement augmenter, car en 1971, notre rythme de publication a été assez élevé.

4° Il faut mentionner dans le chapitre des recettes un petit héritage dont a bénéficié l'Association. Les sommes reçues seront consacrées en majeure partie à aider quelques-uns de nos collaborateurs en assumant une part de leurs frais de recherche. Ainsi qu'on le voit dans les tableaux ci-dessus, la somme à attendre chaque année est d'ailleurs peu importante ; comme elle consiste en droits d'auteur, elle ira en diminuant rapidement.

5° Les « subventions remboursables » que l'Association a dû solliciter sont un peu plus importantes que l'année précédente.

6° Parmi les dépenses, on peut remarquer la somme élevée consacrée à l'achat de livres pour les Amis de S.C. Cela tient d'abord à ce que, par suite de retards dans l'établissement et le règlement de certaines factures, cette somme concerne en réalité les deux dernières années. C'est pourquoi on ne trouvait en 1970 sous cette rubrique qu'une somme de 416 F (en 1969 : 3.796 F).

De plus, le nombre et le prix des volumes publiés sont en augmentation. C'est pourquoi nous avons été obligés de réduire les avantages consentis à nos Amis : comme nous en avons informé déjà les *fondateurs*, ceux-ci ne recevront plus tous les volumes parus dans l'année (dont la valeur dépasse notablement 500 F), mais ils pourront en demander quatre, à leur choix. Et ceux qui versent une cotisation de *bienfaiteur* pourront se faire envoyer un volume dans l'année.

Comme l'année dernière, nous vous proposons aussi un tableau du budget général de l'Institut des « Sources Chrétiennes », dont l'Association assume une part qui est importante, mais doit le devenir encore davantage.

Budget général de l'Institut des S.C. pour l'année 1971

RECETTES

Par le C.N.R.S.

Traitements et charges sociales pour 5 personnes, environ	220.000 F
Crédits pour frais de mission	4.000
Crédits pour matériel (bibliothèque)	4.000
Vacations (pour mémoire)	

Par l'Association des Amis de S.C. :

Cotisations et dons	40.000
Droits d'auteur, intérêts et legs	12.000
Participation de l'éditeur	31.000
Dons pour envois gratuits en certains pays étrangers	2.000
Remboursements d'avances par l'éditeur	96.000

Autres sources de financement :

Versements personnels de 3 membres de l'Institut et subventions remboursables	86.000
	<hr/>
	495.000 F

DÉPENSES

Personnel : à la charge :

du C.N.R.S. : 5 personnes, environ	220.000 F
de l'Institut : 5 rédacteurs et secrétaires	104.000

Frais de fonctionnement :

Indemnité et frais généraux pour local	12.000 F
Frais de bureau	25.000
Livres pour Amis de S.C.	9.000
Bibliothèque	17.000
Achat de matériel	2.000
Voyages professionnels et missions à l'étranger	13.000
Travaux à l'extérieur. Aide à collaborateurs	8.000
Envois gratuits de volumes de S.C.	2.000
Avances à l'éditeur pour publication des volumes de S.C.	83.000

495.000 F

RAPPEL

Nous avons déjà dit plusieurs fois combien nombreuses - et justifiées - nous parvennent de l'étranger les demandes de *services gratuits* de nos livres : institutions, facultés (catholiques, orthodoxes), séminaires, etc., pauvres et privés de « devises », situés dans les pays méditerranéens, en Afrique et en Amérique du Sud. Tout don fait à cette intention sera le bienvenu : c'est une manière de réduire le sous-développement intellectuel et spirituel, non moins digne d'intérêt que le sous-développement physique et matériel.

Remercions ici l'Œuvre d'Orient qui vient de majorer fortement pour 1972 son allocation annuelle, ce qui va nous permettre d'augmenter le nombre de ces envois gratuits.

Etant reconnue d'utilité publique, l'Association peut recevoir, avec l'exonération prévue par la loi, des legs et toutes sortes de subventions.

Association des « AMIS DE SOURCES CHRÉTIENNES »
(reconnue d'utilité publique)

29, rue du Plat, Lyon (2^e)

C.C.P. 3875-10 Lyon

Cotisations annuelles : adhérent : 20 F ; bienfaiteur : 100 F ; fondateur 500 F

Directeur de publication : C. MONDÉSERT